

## APPEL À CANDIDATURES

### XXXVIII POSTGRADUATE COURSE OF VICTIMOLOGY, VICTIM ASSISTANCE AND CRIMINAL JUSTICE

13 – 25 Mai 2024

Inter-University Center, Dubrovnik, Croatie

#### Introduction

Grace à une subvention de la Direction des affaires internationales de l'Université de Montréal, le professeur Alain-Guy Sipowo lance un appel à candidatures pour l'octroi de six bourses d'études d'une valeur de 1 200\$ chacune aux étudiant.es de l'École de criminologie inscrits aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à l'été 2024. La bourse permet de soutenir la mobilité internationale des étudiants en finançant une partie des dépenses engagées pour participer au **prochain Cours d'été de la Société mondiale de victimologie qui aura lieu du 13 au 25 mai 2024 à Dubrovnik en Croatie**. Le Cours d'été est une rare occasion pour les étudiants de voyager en dehors de leur pays, sous la supervision d'un enseignant accompagnateur. Par des activités académiques et sociales, les étudiants qui prennent part au cours perfectionnent leurs apprentissages en victimologie, soutien aux victimes et justice pénale au contact d'experts de renommée internationale. Ils ont aussi l'opportunité de tisser leur réseau et de se confronter à leurs pairs de cultures, de pays et de langues différentes.

#### Admissibilité

Pour être sélectionné, vous devez transmettre un courriel à l'enseignant accompagnateur pour lui faire part de votre intérêt. Votre courriel doit faire mention de votre cycle d'études, de votre programme, de votre unité, de votre matricule et de votre statut au Canada. **La date limite pour répondre à l'appel est le 19 février 2024.**

Il est important que votre inscription à l'UdeM lors de la session d'été 2024 demeure active. Il n'est pas obligatoire que la participation au cours soit créditée. Toutefois, si vous souhaitez faire créditer votre participation, parlez-en dès maintenant avec votre responsable de gestion de dossier étudiant. Les activités de ce cours valent 45h, donc 3 crédits. Comme les participants peuvent provenir de plusieurs unités académiques de l'UdeM, l'enseignant accompagnateur n'est pas en mesure de renseigner l'étudiant au détail près sur les conditions pour faire créditer le cours d'été dans le cadre de son cheminement.

Les étudiants de tous les cycles sont admissibles. Toutefois, le montant de la bourse varie selon le programme que vous suivez. Le plein montant de la bourse, qui est maintenant bonifié à 1200\$, est accordé aux étudiants des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat. Pour tous les autres programmes, l'étudiant inscrit au cours percevra la moitié de la bourse. Comme accompagnateur, l'enseignant n'a pas les explications quant à ce qui justifie cette différence. Les fonds sont alloués par le Ministère de l'enseignement et c'est celui-ci qui établit les exigences financières pour bénéficier de la bourse. L'UdeM ne peut pas modifier ces exigences. Si vous avez des questions à ce sujet, écrivez au courriel: [international-bourses@umontreal.ca](mailto:international-bourses@umontreal.ca)

#### Déclaration de voyage international

La bourse ne sera pas versée avant votre départ. Vous devez compléter votre déclaration de voyage international sur le site de la DAI, et transmettre la confirmation d'envoi de votre déclaration à l'enseignant accompagnateur par courriel ([alain-guy.tachou.sipowo@umontreal.ca](mailto:alain-guy.tachou.sipowo@umontreal.ca)). Voici le lien pour compléter la déclaration de voyage international : [Déclaration de séjour à l'international \(office.com\)](#)

Si vous êtes canadien, pensez également à vous inscrire auprès du gouvernement en ligne : [Inscription des Canadiens à l'étranger - Voyage.gc.ca](https://www.voyage.gc.ca/fr/inscriptions)

Pour les non canadiens, vous pouvez vous inscrire auprès de votre gouvernement.

### **Moment du versement de la bourse**

Lorsque vous avez complété votre déclaration de voyage international, acheté votre billet d'avion et effectué votre voyage aller, vous devez en informer l'enseignant accompagnateur afin qu'il transmette l'information à la DAI, qui veillera à ordonner que les fonds vous soient versés, même si vous n'avez pas encore achevé votre participation au cours d'été. Vous devez donc communiquer à l'enseignant accompagnateur, dès que vous en faites l'achat, une copie de votre billet d'avion. Vous comprendrez qu'en raison de cette procédure, vous allez devoir avancer les fonds de votre billet d'avion. En raison des prix qui s'envolent, il est suggéré d'acheter votre billet d'avion dès que possible, en tout cas suffisamment longtemps avant votre départ.

### **L'inscription sur place en Croatie**

Chaque étudiant paie une contribution de 450 euros à titre d'inscription au cours. Cela permet de financer l'organisation du cours en tant que tel, mais aussi toutes les activités sociales auxquelles vous aurez droit. Elles ne sont pas chères payées. Tant sur le plan académique qu'humain, vous ne regretterez pas cet investissement. Notez que ce n'est pas l'université qui défraie pour vous. Les organisateurs vous inviteront à votre arrivée à vous inscrire. Il faut prévoir les frais de votre inscription en argent comptant.

### **Coût de la vie**

Vous vivrez deux semaines en Europe et en euro, mais il est possible de s'en sortir avec un budget raisonnable. Le montant de votre bourse vise à vous donner un coup de pouce. Vous devez donc vous organiser de manière autonome pour le logement, la nourriture, le transport et les déplacements qui ne font pas partie des activités sociales organisées dans le cadre du cours d'été. Renseignez-vous auprès de votre association étudiante ainsi que de votre superviseur de sources de financement complémentaires. Visitez également le site de L'office jeunesse internationaux du Québec (Lojiq) pour connaître les programmes de financement auxquels vous pourrez être admissible : [LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec](https://www.lojiq.org/)

### **Académique**

L'objectif principal du cours est de vous aider dans votre perfectionnement. Chaque étudiant doit avoir un sujet de réflexion (en lien avec le thème du cours d'été) sur lequel il rendra à l'enseignant accompagnateur un écrit de 5 à 10 pages à double interligne, 12 pts, Time New Roman. Vous serez également appelés à faire une courte présentation (PowerPoint) en anglais d'une quinzaine de minutes aux autres participants vers la fin du cours d'été. Vous devez communiquer le thème de votre essai (en anglais) à l'enseignant accompagnateur dès qu'il vous confirme votre sélection pour participer au cours. Vous aurez toutefois la possibilité de rédiger votre essai dans la langue de votre choix (français ou anglais). L'enseignant accompagnateur discutera de votre présentation sur place en Croatie.

### **Dates de départ et de retour**

Votre date de départ doit être le 11 mai 2024 au plus tard et votre date de retour doit être le 26 mai 2024. Sachez que le cours a lieu du 13 au 25 mai 2024 inclusivement. Vous ne devez donc pas arriver après ou partir avant si vous souhaitez obtenir le certificat officiel qui sanctionne votre participation au cours d'été. À noter que rien ne vous empêche de prolonger votre séjour ou d'aller en avance. Veuillez simplement à l'indiquer lorsque vous allez compléter votre déclaration de séjour à l'international.